



Chaque année les circulaires expliquant les modalités d'inscription et d'admission au sein des lycées de la défense de l'armée de Terre sont accessibles sur le site : [rh-terre.defense.gouv.fr](http://rh-terre.defense.gouv.fr)

Votre enfant :

Entre au collège

Circulaire admission du premier cycle de l'enseignement du secondaire.

S'oriente vers une 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> T<sup>ale</sup> générale

Circulaire admission du deuxième cycle de l'enseignement du secondaire.

S'oriente vers une filière professionnelle\*

Circulaire admission Baccalauréat professionnel « maintenance matériel aéronautique ».

Circulaire Baccalauréat professionnel « maintenance véhicules transport routier ».

S'oriente vers un BTS, 2 choix s'offrent à vous\*

Circulaire admission BTS « système numérique informatique et réseau option cyberdéfense ».

Circulaire admission BTS « système numérique électronique et communication ».

S'oriente vers une prépa aux grandes écoles

Circulaire admission en CPES et CPGE.

Est de nationalité étrangère

Circulaire admission élèves étrangers.

\*Pour tous renseignements sur les formations professionnelles :

Via le CIRFA le plus proche de votre domicile  
<https://www.sengager.fr/ou-nous-rencontrer>